



## **Une reconnaissance indispensable pour les travailleurs du commerce alimentaire, une occasion manquée par Coméos !**

**La nuit de vendredi à samedi, alors que des mesures plus strictes de confinement venaient d'être annoncées, un échec des négociations dans le commerce alimentaire a dû être constaté. Deux commissions paritaires sont concernées, la CP 202 et la CP 312 .**

Outre un renforcement , une redéfinition claire des mesures de sécurité et sanitaires dans les magasins (faire ses courses seul, caddy obligatoire, nettoyage des locaux, désinfection, flux client, personnel supplémentaire,...), était sur table une prime de cinq cents euros, optimalisable en entreprise, au titre de compensations financières, notamment pour les efforts réalisés par les travailleurs à l'occasion de la seconde vague du Covid et dans le contexte des périodes de fortes ventes de fin d'année.

**C'était un pas nécessaire pour la reconnaissance de l'importance du travail réalisé par les dizaines de milliers de travailleurs et travailleuses du commerce depuis 8 mois de crise Covid ! Nécessaire mais pas suffisant !**

### **Pourquoi cet échec ?**

Un accord de secteur , c'est un accord de solidarité où chaque travailleur, quelle que soit l'entreprise reçoit la même chose. C'est ce que nous voulions sur les compensations financières et sur les mesures sanitaires.

Par contre, nous voulions, en fonction des entreprises, souvent fort différentes en matière d'organisation du travail notamment, laisser la possibilité , si besoin en entreprise, de négocier encore des mesures de « bien-être ».

En effet, qui peut dire aujourd'hui de quoi demain sera fait ? Quel sera le comportement des clients, quelles seront les nouvelles hypothétiques mesures du gouvernement ?

**La réponse de Coméos : une clause de paix sociale absolue** : aucune revendication possible jusque fin juin 2021.

**Un sentiment de « marche ou crève » !** 500 € pour tout accepter de novembre 2020 à juin 2021....c'est le prix du courage des travailleurs du commerce ! du bien-être , que nenni , circulez il y a suffisamment sur table !

**Un goût bizarre en bouche** : les enseignes vont à nouveau afficher des chiffres records, elles commencent à se parer aux couleurs des fêtes, le client (et son portefeuille) seront choyés et les travailleurs continueront à tomber comme des mouches sous la pression au travail et la maladie ...cherchez l'erreur...**on dit aux travailleurs ...avance et surtout pas de vague !**

**Les travailleurs du commerce ont droit au respect.** Depuis des mois, il servent fidèlement, dans leur entreprise, des clients trop souvent ingrats et agressifs....sans finalement de reconnaissance de leur employeur de leur épuisement....

**STOP ! les travailleurs ont des DROITS, c'est le moment de s'en rendre compte dans les entreprises.**

**Un dernier goût amer en bouche ...** rien sur table pour les travailleurs du commerce non essentiel. Nous ne manquerons pas de porter haut leurs revendications dans les prochains jours et semaines ( pas de perte de revenus –salaire et prime d fin d'année- à l'occasion des fermetures imposées par le covid et du chômage temporaire qui en découle) .

**Restez à l'écoute de vos DS, mobilisés ! Nous couvrirons toutes les actions et grèves qui interviendraient les prochaines jours. Faites entendre votre voix !**